

INTÉRESSEMENT 2015

2200 euros en moyenne

En octobre 2015, FO Énergie et Mines a tiré la sonnette d'alarme concernant le nombre de dommages-agressions qui était à la limite de faire basculer ce critère vers la non-obtention des résultats.

En effet, les objectifs imposés dans ce critère étaient bien trop ambitieux et souvent hors de portée de l'intervention des agents.

Cependant, la tendance s'est heureusement inversée, ce qui a permis d'obtenir les résultats que nous connaissons aujourd'hui.

Ce sera donc 2200 € d'intéressement moyen dont le personnel pourra bénéficier.

Encore une fois, le seul regret pour FO Énergie et Mines est l'avenant à cet accord, imposé par la direction, qui abaisse d'une manière drastique les seuils d'abondement pour le PERCO et les PEG.

FO Énergie et Mines a toujours rejeté cet avenant, néfaste à la juste rémunération des challenges relevés par le personnel.

